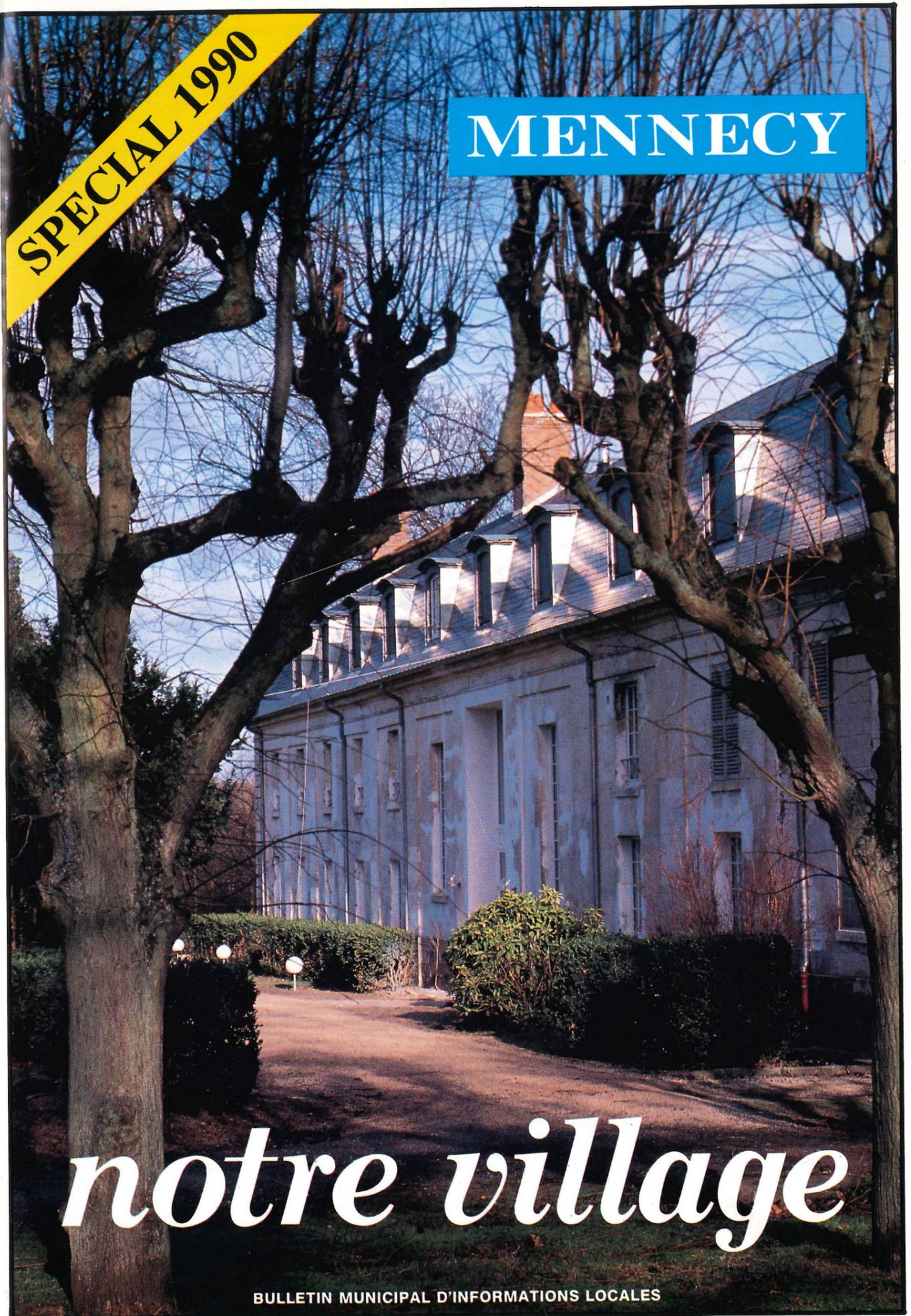


L'Equipe de « Mennecy Notre  
Village » vous présente ses  
Meilleurs Vœux pour 1990!



SPECIAL 1990

MENNECY

*notre village*

1<sup>re</sup> de couverture : « Espace Culturel de Villeroy »

- 3 Editorial
- 4 - 5 Une piscine olympique départementale
- 6 - 7 Un lycée d'enseignement général
- 8 - 9 Une crèche de 40 berceaux
- 10 Un centre de loisirs
- 11 Education, Enseignement
- 12 - 13 Voirie, travaux, cadre de vie
- 14 - 15 Améliorer nos transports, renforcer notre sécurité
- 16 - 17 Notre Espace Culturel Villeroy
- 18 Notre patrimoine : Une chance pour tous les Menneçois
- 19 Animation, Communication, Dialogue
- 20 - 21 Développement économique, Emploi
- 22 - 23 Mennecy, côté Cœur
- 24 Acquisitions de porcelaines menneçoises

## 6 PRIORITES POUR NOTRE VILLAGE :

- Enseignement et formation, sport et jeunesse.
- Action sociale et solidarité.
- Voirie, signalisation, propreté, affichage.
- Transports et sécurité.
- Culture et protection de notre patrimoine.
- Développement économique et emploi.

- MENNECY NOTRE VILLAGE 65, boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY Tél. 64 57 00 59
- Directeur de la Publication : Jocelyne CHABROU
- Ont participé à la réalisation de ce numéro : Bernard BOULEY, Jocelyne CHABROU, Annie COSSON, Nicole DUCHON, Xavier DUGOIN, Claude GARRO, Jean-Claude GILLES, André LEON, Gilbert LOUET, Joël MONIER, Jean-Louis PIROT, Jean-Jacques ROBERT, Monique SAILLET, Pierre TELLIER.
- Photos : Gérard HEBERT
- Photogravure et impression : COPYPRINT 60 86 39 36
- Composition : TEMPS SCRATCH CREATION 64 57 33 05

ISSN 024 16395

Tirage : 4 300 exemplaires  
Janvier 1990 Numéro spécial

Dépôt Légal : Edité par GIRM.



## CHERS AMIS MENNEÇOIS

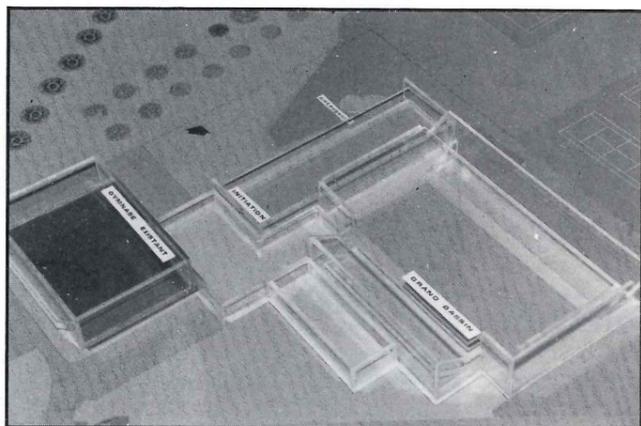
- Onze mois se sont écoulés depuis le renouvellement municipal de mars 1989. Vous nous avez confié la responsabilité d'animer la gestion et l'administration de notre commune.
- En ce début d'année, nous souhaitons, au nom du Conseil municipal, vous présenter tous nos Vœux pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers. Les pages qui suivent vous font part du travail effectué par l'équipe municipale en 1989 et aussi des projets que nous souhaitons réaliser au niveau communal dans les années à venir, en particulier en 1990.

## BONNE ANNEE A TOUS !

Jean-Jacques ROBERT

Xavier DUGOIN

## Une piscine olympique



### ■ Historique :

- Janvier 1989, l'Essonne grand département sportif (220 000 licenciés) dépose sa candidature pour l'organisation des 2ème Jeux de la Francophonie 1993.

- Juillet 1989 la candidature de l'Essonne est acceptée à l'unanimité par les représentants des 40 pays Francophones.

- Septembre 1989 le Conseil Général vote une loi Cadre de 200 000 000 F d'investissements lourds, tant pour la préparation des Jeux que pour répondre aux besoins des Associations Sportives Départementales. La nature des équipements à construire, les lieux d'implantations sont arrêtés après consultation des Fédérations Sportives Nationales et avec la participation des Communes d'accueil.

### ■ Implantation et nature de l'équipement :

- Parc de Villeroy, sur l'emplacement de la piscine actuelle avec utilisation de l'actuel bassin; maintien de l'espace annexe et rajout d'un Bassin olympique, d'une pataugeoire, de 1500 places en gradins.

- Une extension du parking de 300 places sera réalisée en complément de l'actuel parking de l'autre côté de la R.N. 191. Afin de prendre en compte les souhaits de la Municipalité, le Conseil Général, Maître d'Œuvre de la réalisation, associera à toutes les étapes (plans, études, construction) les représentants de la commune. A la demande du Président du Conseil Général, les représentants des Clubs sportifs menneçois, utilisateurs des équipements sportifs contigus (tennis, judo, karaté, hand, basket, volley) seront également associés.

### ■ Financement :

- Participation du Conseil Général de l'Essonne : 35 000 000 F
- Participation Communale : 5 000 000 F plus prise en charge du parking.

### ■ Fonctionnement :

- Responsabilité et coût d'entretien : à la charge du Conseil Général.

## départementale

- Convention d'utilisation spécifique pour la Ville de MenneCY avec accès réservé aux élèves des classes primaires de notre commune toute l'année scolaire.
- La Municipalité sera partie prenante dans la structure de gestion de l'établissement.

### ■ Utilisation :

- Scolaires, compétitions et clubs départementaux, grand public.

### ■ Programmation :

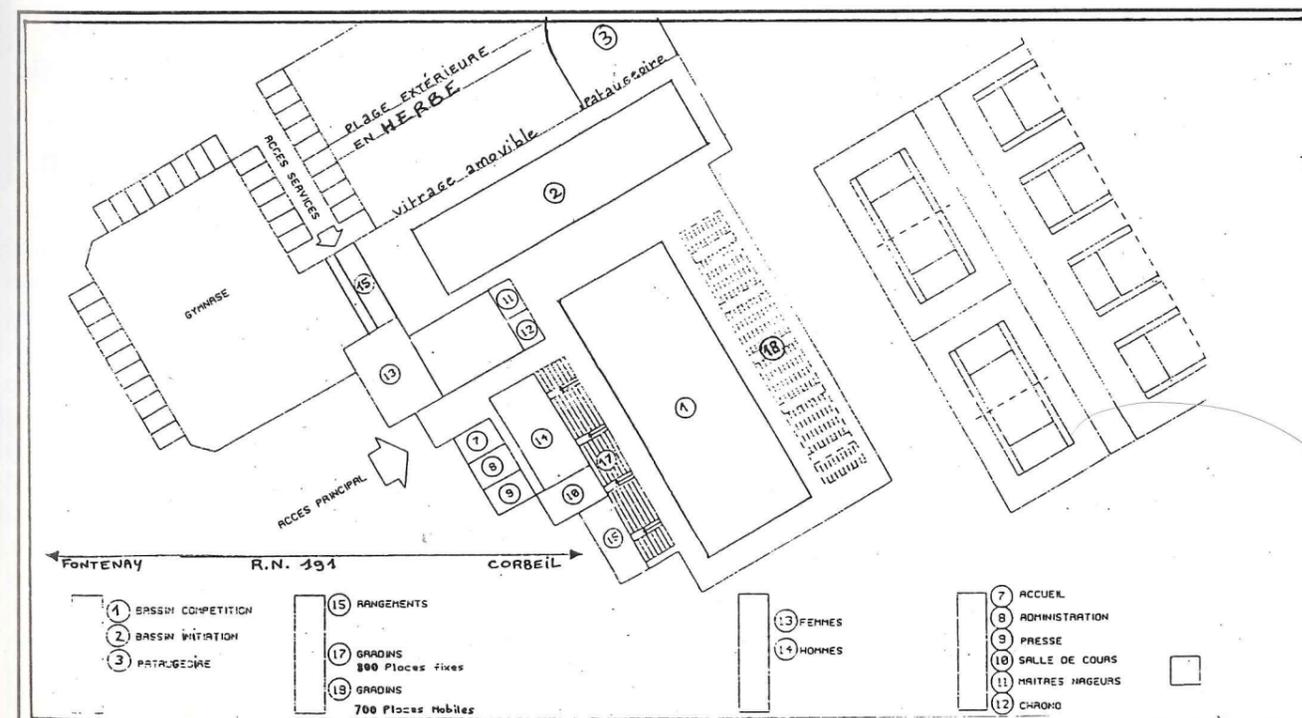
- Début des travaux fin 1990. Délais de construction de l'ordre de 15 mois.

### ■ Décision du Conseil Municipal du 19/12/89

- Sur proposition de Jean-Jacques ROBERT et de Xavier DUGOIN pour l'implantation d'une piscine couverte olympique sur le site de MenneCY :

Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 6

### ■ Descriptif de la piscine :



## Un lycée d'ensei



### ■ Historique :

Devant une situation devenue insupportable du fait de l'augmentation des populations du Canton et de la saturation du lycée de Corbeil, à la suite des nombreuses démarches menées par Jean-Jacques ROBERT et Xavier DUGOIN auprès des différentes autorités (Inspecteur d'Académie, Mi-

nistères, venue du Recteur sur le site de Mennecy en novembre 1988 et Mars 1989) un nouveau lycée d'Enseignement Général sera construit dans notre commune :

- Avis favorable du Conseil Général de l'Essonne : novembre 1989
- Avis favorable du Conseil Régional d'Ile de France : novembre 1989

### ■ Implantation :

- Le lycée sera situé derrière le stade Alexandre RIDEAU et en avant du Centre équestre de l'Etoile Blanche.
- Cette situation, non loin de la gare de Mennecy (10 mn à pied et 4 mn dans le cas d'un transport par autobus) nous a semblé, avec la proximité de la R.N. 191, tout en étant en retrait, idéale : proximité du stade, possibilités de stationnement, accès commode.
- Un aménagement du carrefour R.N. 191, route Paul Cézanne est prévu.

### ■ Coût :

- De l'ordre de 96 000 000 F

### ■ Financement :

- Région
- Mise à disposition gratuite des terrains : 25 000 m<sup>2</sup> par la commune.

### ■ Nature de l'Équipement :

- Lycée : capacité 1200 places

## gnement général

### ■ Programmation :

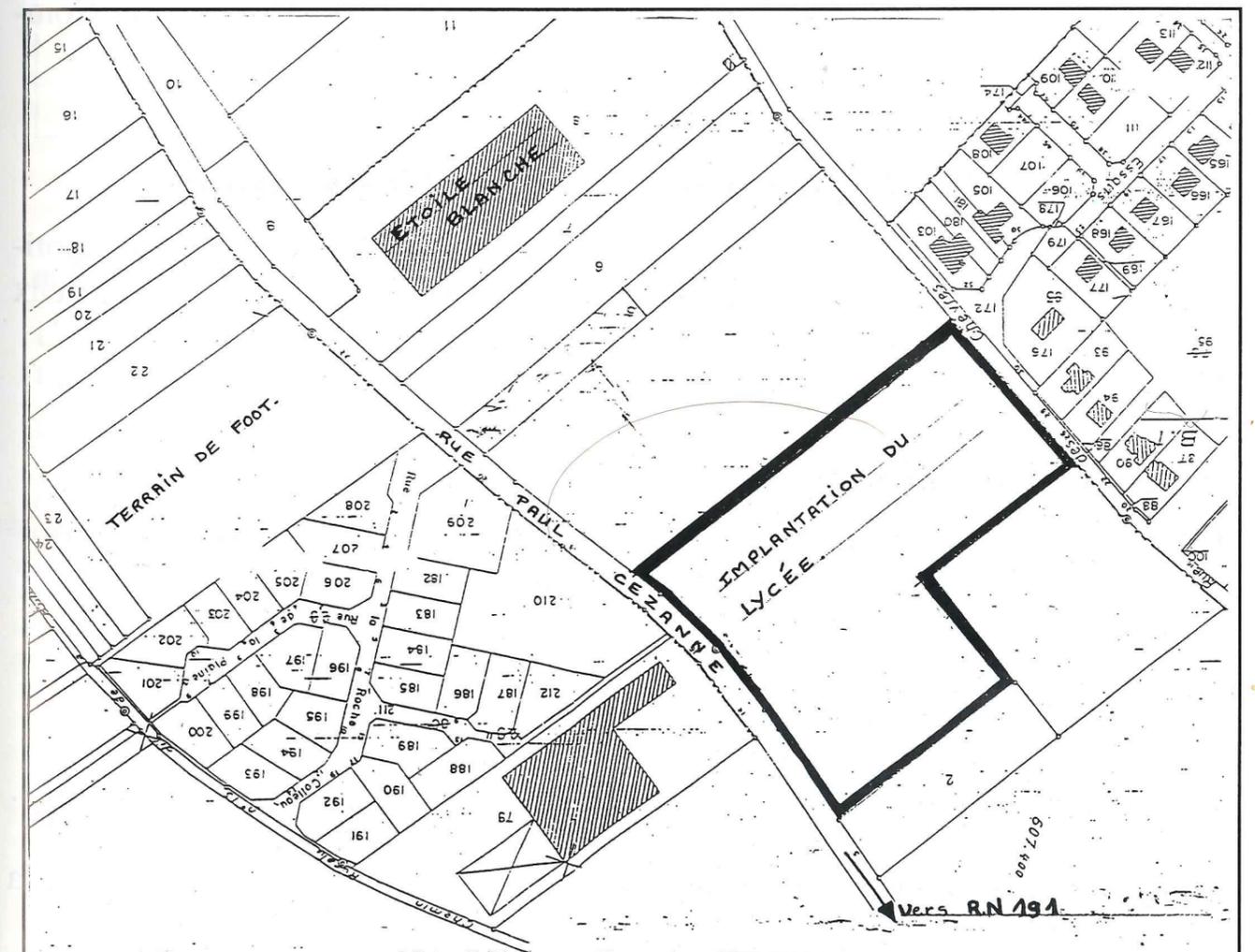
- Ouverture selon le calendrier du Conseil Régional d'Ile de France, Maître d'Œuvre de l'opération : 1ère tranche Septembre 1991 : 600 places  
2ème tranche Septembre 1992 : 600 places

### ■ Décision du Conseil Municipal du 26/10/89

- Sur proposition de Jean-Jacques ROBERT et de Xavier DUGOIN le Conseil Municipal décide l'acquisition et la mise à disposition des terrains nécessaires pour l'implantation du lycée.

Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

### ■ Plan de localisation :



# Une crèche de 40 berceaux

Docteur André LEON, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales.



## ■ Historique :

MENNECY est une des Communes les plus jeunes de notre Département. Cela a conduit notre Municipalité à faire un effort particulier pour les équipements concernant nos enfants. Sur proposition du Docteur André LEON, après la Halte-Garderie "La Ribambelle" qui accueille 20 enfants

et la mini-crèche 10 enfants, la Halte-Garderie "La Trottinette" 15 enfants, notre patrimoine viendra bientôt s'enrichir d'une crèche de 40 berceaux.

## ■ Implantation :

La crèche sera construite sur un terrain de 3 000 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune, avec parkings attenants.

## ■ Nature de l'équipement et fonctionnement :

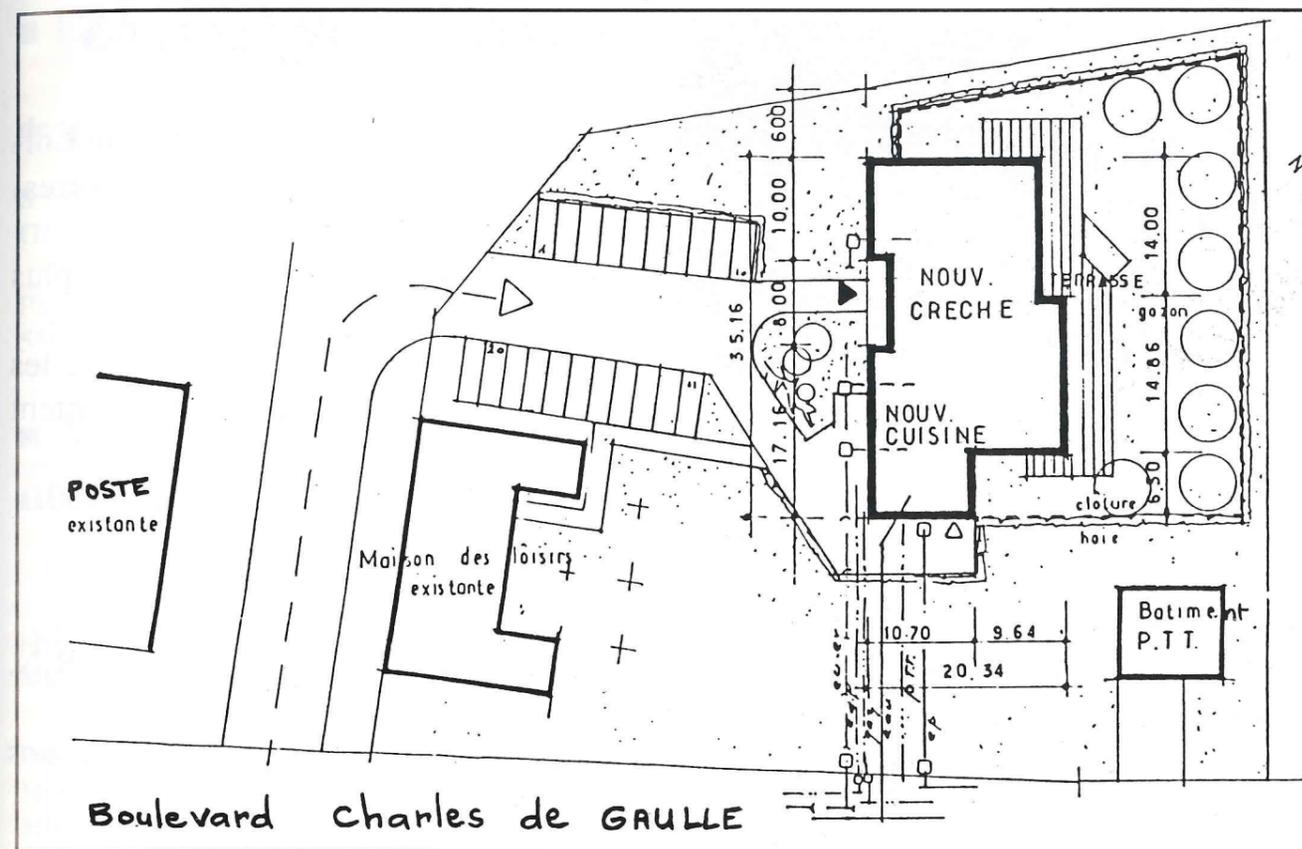
Crèche collective de 40 berceaux avec cuisine équipée pour 70 repas quotidiens (repas servis sur place aux enfants et au personnel, ainsi qu'aux deux Halte-Garderie et Mini-Crèche).

## ■ Liste du personnel prévu :

- 1 directrice puéricultrice ayant au moins 5 ans d'ancienneté à temps plein.
- 2 auxiliaires de puériculture pour les bébés à temps plein.
- 2 auxiliaires de puériculture pour les moyens à temps plein.
- 2 auxiliaires de puériculture pour les grands à temps plein.
- 1 éducatrice à temps plein.
- 1 femme de ménage à temps plein.
- 1 cuisinière à temps plein et un mi-temps pour une lingère et aide à la cuisine.

Certains postes pourront être augmentés en tenant compte des directives de la Direction de la Solidarité et de la Famille à EVRY.

# pour nos petits Menneçois.



ZONE D'IMPLANTATION

## ■ Coût et financement :

La crèche coûtera avec la cuisine équipée: 3 998 089 F

Le mobilier : 467 115 F

soit un total de : 4 465 204 F

Cette opération sera subventionnée par le Département à hauteur de 60 % et par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 40 %.

■ Délais de livraison : l'ouverture de la crèche est prévue pour fin 1990 début 1991.



## Un Centre de Loisirs pour nos enfants



- La construction d'un Centre de Loisirs est un projet de longue date, correspondant à un réel besoin.
- Les locaux actuels ne répondent plus à l'attente des petits Menneçois.
- En été, plus de 180 enfants et les mercredis plus de 90 enfants fréquentent ce service municipal.

- La construction de ce Centre de Loisirs est prévu au cours de l'année 1990.

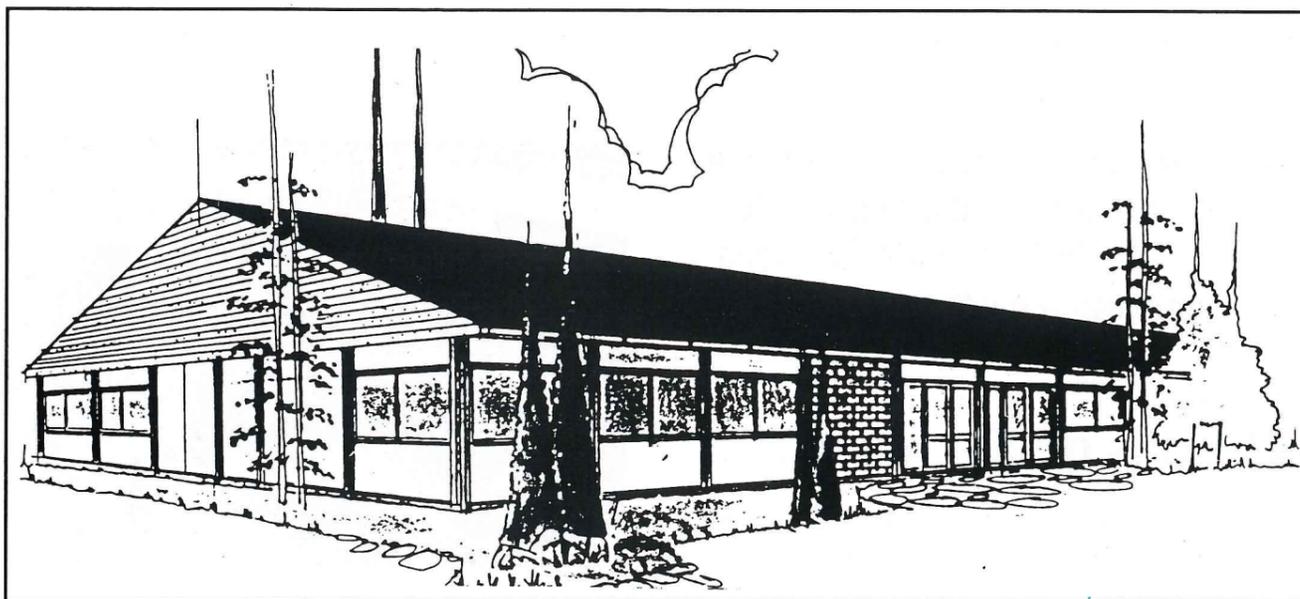
### ■ Lieu d'implantation :

- Il sera très certainement implanté sur le stade municipal, en bordure de la R.N. 191 sur l'emplacement des anciens courts de tennis.
- L'interêt de cet emplacement est d'offrir un maximum de Sécurité à nos enfants : endroit clos, gardiennage, stade fermant à clé.

### ■ Coût et financement :

- 1 500 000 F

La construction de ce Centre de Loisirs sera réalisée en autofinancement complet



## Education, Enseignement

Jean-Claude GILLES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement.

### ■ Etablissements existants :

- Notre commune dispose sur son territoire de :
    - 1 collège (type 900) auquel est annexée une S.E.S. (type 96), dépendant entièrement du Conseil Général.
    - 5 Ecoles primaires et 5 Ecoles maternelles.
- Primaires : 939 élèves pour 38 classes, Maternelles : 519 élèves pour 19 classes.



### ■ Actions pédagogiques menées à l'initiative de la municipalité :

- Pour cette année scolaire 1989/1990, nos enfants auront à leur disposition :  
**Cours d'Anglais**

Début des cours: *Septembre 1989*. Classes concernées : *tous les CM2 des écoles de Mennecy*. Financement: *Municipalité*. 2 ou 3 cours d'Allemand seront enseignés avant les vacances de Pâques.

#### **Cours de soutien "Réussite scolaire"**

Projet du Conseil Général, début des cours : *01/12/89*. Classes concernées : *CP et CE1*. Ecoles : *Verville, Myrtilles, Sablière, Ormeteau, Jeannotte*. Personnes donnant les cours : *Instituteurs*. Nombre d'élèves en difficulté : *une cinquantaine*. Horaire : *1/2 heure tous les jours après 16h30*. Financement : *Mairie, Conseil Général*.

#### **Classes de Neige - Classes de Mer**

Tous les CM1 des Ecoles de Mennecy partiront soit en classe de neige soit en classe de mer.

**Classes de Neige :** Ormeteau, Sablière : *Onnion du 5 au 26 janvier 1990*  
2 classes de CM1 Jeannotte : *Lamoura du 5 au 23 Février 1990*

**Classes de Mer :** Verville : *La Tranche sur Mer du 7 au 20 Juin 1990*,  
Myrtilles : *Carnac du 9 au 18 Mai 1990*.

**Autres projets pour 1990 :** Primaire Jeannotte, *classe verte à Lamoura*,  
Primaire Myrtilles, *classe de Poneys*

#### **Musique à l'école**

Ormeteau 4 classes : 92 élèves, Sablière 4 classes : 82 élèves, Verville 9 classes : 232 élèves, Myrtilles 7 classes : 175 élèves, Jeannotte 8 classes : 190 élèves. Soit au total 771 élèves ce qui correspond à une charge financière pour l'année de : 186 756 F.

#### **Prévention routière**

1ère séance le 20 Janvier 1990. Population visée : toutes les écoles primaires du CP au CM2 + 3ème de Collège, séances animées par des intervenants extérieurs et des directeurs d'auto-écoles.  
1 heure classe/année et 1 heure classe/année de secourisme -aux mêmes dates- assurée par le corps des Sapeurs Pompiers.

### ■ Activités équestres :

Pendant le temps scolaire dans les écoles et au collège, en collaboration avec le Conseil Général, le Comité Départemental des Sports équestres, les Haras et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 40 séances de 1 heure, réparties sur 4 classes à l'Etoile Blanche.

## Voirie... Travaux ... Cadre

Bernard BOULEY, Maire-Adjoint chargé de la Voirie et des Travaux.



Notre Commune s'est agrandie au fil des années. Aujourd'hui la Municipalité doit entretenir 45 km de voirie et ses équipements annexes. Nos priorités porteront sur les trottoirs et l'éclairage.

### ■ Trottoirs :

Pour 1990 avec participation du Conseil Général au niveau d'une subvention.

Crédits prévus 1 500 000 F dont 200 000 F du Conseil Général.

- Avenue du Général Leclerc
- Rue des Ecoles
- Chemin de l'Entre-Deux
- Avenue Darblay
- Rue Champoreux
- Rue du Bas Clos Renault
- Rue du Clos Renault
- Place de la Mairie
- Avenue de Mannassé
- Rue Perrichon
- Rue du Banc de Bel-Air

### ■ Eclairage public :

Pour 1990 nous avons prévu en Centre ville :

- Rue du Puits Massé
- Rue de la Croix Boissée
- Chemin aux Chèvres
- Place de la Mairie
- Rue du Général Pierre
- Edouard Gauraz
- Parking derrière Mairie
- Rue de la Sablière

Montant des travaux : 125 000 F

Egalement pour 1990/1991 :

- Rue de Milly
- Rue de la Fontaine
- Sentier de la République
- Rue de l'Arcade
- Rue Perrichon

Montant des travaux : 320 000 F

### ■ Bâtiments communaux :

**Toitures :** Les toitures de l'école de la Verville (Maternelle et Primaire) sont en cours de réfection ( 350 000 F)

**Chauffage :** Un plan sur 3 ans pour une rénovation des installations de chauffage a été élaboré, la première tranche a été effectuée en 1989, une deuxième est prévue pour 1990 (coût 350 000 F par tranche).

**Electricité :** Un rapport de conformité doit être établi par le Service Sécurité à partir duquel nous établirons un plan de rénovation des installations électriques sur plusieurs années.

**Peinture / Ravalement :** L'équipe des travaux remet en état les bâtiments. Un effort particulier portera cette année sur l'école de la Verville.

## de vie ... Environnement ...

Sont prévus, ou en cours de réalisation :

- Ravalement Ecole de l'Ormeteau
- du C. C. A. S.
- de la Halte Garderie
- du bâtiment instituteurs Verville

### ■ Matériel voirie :

Acquisition de matériel performant en 1989 :

- Tondeuses à gazon
- Aspirateur de feuilles
- Chargeur frontal pour tracteur
- Marteau piqueur

Pour 1990 nous envisageons l'acquisition d'un équipement de tonte individuel permettant d'effectuer plus rapidement les tontes en saison.

Ces équipements modernes permettront de gagner du temps et de dégager du personnel pour des entretiens plus sophistiqués.

### ■ Assainissement :

Une étude est en cours concernant, d'une part les difficultés rencontrées sur les canalisations des quartiers Sud (causées par les racines des arbres), d'autre part l'élaboration d'un plan permettant de raccorder l'ensemble des habitants du centre ville au réseau.

### ■ Autres opérations prévues dès 1990 :

- Construction d'un vestiaire pour le terrain de foot (rue Paul Cézanne).
- Clôture du Parc de Villeroy (1ère tranche).
- Lancement d'un programme de bancs et de poubelles sur tout le territoire communal.
- Fleurissement important de la ville au printemps.
- Remplacement de peupliers dont les racines abîment considérablement les voiries, par des tuyas.
- Réaménagement du Stade Alexandre RIDEAU.

### ■ Postes de transformation électrique de la Jeannotte et de la Verville :

Ces postes de transformation sont des postes Moyenne Tension qui transforment l'électricité fournie par l'E.D.F. en Basse Tension.

Leur entretien, **indispensable pour des raisons de sécurité**, coûte environ 150 000 F tous les trois ans.

L'E.D.F. propose aujourd'hui de supprimer ces postes et de nous raccorder directement à la Basse Tension.

Le coût de cette opération est évalué à 150 000 F;  
Intérêt pour la Commune : plus d'entretien ensuite.

# Améliorer nos transports,

Pierre TELLIER, Maire-Adjoint chargé des Transports et de la Sécurité.



## ■ Souhaitée par de nombreux Menneçois :

- Une ligne de transport routier qui permette de relier les communes du Canton et Corbeil-Essonnes. Grâce aux efforts de la Municipalité, dès la rentrée scolaire prochaine (septembre 1990), une ligne de car reliant Champcueil, Chevannes, Mennecy (Avenue de Neufville, Centre Commercial Levitt, piscine, gare, Bel-Air, Jeannotte, R.N.191) devrait être mise en service.

- Le dossier sera soumis au Conseil Général et au Conseil Régional en Mars prochain.

## ■ Ligne S.N.C.F. :

- Le Conseil Général, à titre exceptionnel, a investi 32 000 000 F dans le plan d'électrification et d'amélioration des conditions de transports, prévu par la S.N.C.F. sur la ligne Malherbes > La Ferté Alais.

- Les opérations devraient débuter en 1990, sur 2 exercices 1990/1991... **Affaire à suivre!**

## ■ Rond Point de la gare :

- Dans le cadre du programme de modernisation et d'équipement des chemins départementaux, le Conseil Général a réalisé le rond point de la gare.

- Le rond point a été paysagé avec beaucoup de talent et chacun aujourd'hui s'accorde à trouver cette réalisation bénéfique pour la circulation et l'environnement.

- Le montant des travaux s'est élevé à 2 000 000 F.

- Une convention a été signée avec la S.N.C.F afin d'obtenir la mise à disposition d'une partie de la Cour de Marchandises. Cette surface sera aménagée définitivement en parking grâce à une subvention de la Région. Les travaux de cette transformation seront achevés fin Juin.

## ■ Carrefour de l'Europe :

- En 1990 sera réalisé par le Conseil Général, après consultation et étude du projet adopté conjointement par la commune, les parents d'élèves, les enseignants, les élèves, un rond point au Carrefour de l'Europe, qui, au même titre que le rond point de la gare, contribuera à : fluidifier le trafic, améliorer la sécurité, embellir notre commune.

## ■ Ralentisseurs

- Pour protéger nos piétons, et tout particulièrement nos enfants, un programme de ralentisseurs est en cours de réalisation.

- Actuellement : 6 : 2 rue de la Fontaine, 2 Ecole des Myrtilles, 1 avenue de Neufville, 1 rue Canoville.

# renforcer notre sécurité

- Prévisions 1990/1991 : 6 : 2 aux abords de l'école maternelle du Clos Renault, 4 en remplacement de ceux qui existent avenue de Neufville.

## ■ Plan communal de circulation :

- Notre commune a été choisie par l'Etat comme "Ville Pilote" pour une étude tendant à optimiser les équipements de sécurité. Les conclusions de cette étude vous seront transmises dans le courant de l'année 1990.

## ■ Police Municipale :

- La police municipale qui a été renforcée par un temps complet et trois temps partiels (4 effectifs féminins) va être dotée de moyens de communication (radio-téléphones portatifs) pour assurer plus efficacement son service.

## ■ Extension de la gendarmerie :

### Historique :

- Jusqu'en 1967, la caserne de gendarmerie se trouvait 5 rue de la République dans un bâtiment appartenant à la Commune.

- Joseph JUDITH, Maire à cette date, avait entrepris la construction de la nouvelle caserne de Villeroy qui fut occupée le 1er Mars 1967, dotant la gendarmerie de 8 logements avec les locaux de service.

- Le nombre d'habitants est passé de 3 500 à 12 000 de cette période à nos jours.

- **Nature des travaux :** Le Conseil Municipal a donc programmé 8 logements qui sont en cours de construction sur un terrain attenant à la caserne dont nous étions propriétaires.

- **Coût et financement :** L'engagement financier s'élève à 6 500 000 F. Subvention de l'Etat : 537 000 F. Subvention départementale : 137 000 F.

- Les loyers couvrent encore l'annuité des emprunts, ce qui était, du reste, le cas lors de la 1ère tranche.

### Délais :

- La livraison des bâtiments est prévue pour la fin de l'année 1990.

- Aujourd'hui les effectifs de la brigade, sous le commandement de l'Adjudant Chef DOYET, avec pour adjoints les Maréchaux de Logis, MM MONIER et CI-CHOWLAS, sont de 19 gendarmes.

- Cette augmentation de 3 gendarmes récemment obtenue, grâce à l'intervention conjointe de Xavier DUGOIN et de Jean-Jacques ROBERT, nous fait également programmer trois autres appartements, au dessus de la gendarmerie actuelle.

- La brigade territoriale, outre la commune de Mennecy, assure son action sur les communes de : Ormoy, Echarcon, Champcueil, Chevannes, Auvernaux, Nainville-les-Roches, Coudray-Montceaux.



## Notre Espace

Joël MONIER, Maire-Adjoint à la Culture en compagnie de Jean-Jacques ROBERT.



### ■ Historique :

- La création d'une salle à vocation culturelle et artistique était un souhait exprimé depuis des années par de nombreux Menneçois. Dans le cadre d'un contrat régional, en 1979, le 1er bâtiment des communs du Parc de Villeroy fut restauré pour un coût de 6 500 000 F.

- En 1987, la restauration partielle du second bâtiment est décidée. Une Salle des Congrès à la juste mesure de nos besoins sera construite attenante.

### ■ Nature de l'équipement :

- Salle des Congrès unie à l'Orangerie II par un sas.
- 326 fauteuils :
  - gradins : 234 fauteuils escamotables.
  - fosse : 92 fauteuils escamotables.
- L'architecture, alliée à la technique moderne des spectacles favorise un équipement de haut niveau avec fosse d'orchestre, écran de projection et éléments de scénographie.

### ■ Utilisation:

- Animation culturelle autour d'une direction et d'une équipe sous la tutelle du Conseil Municipal et de la Commission Culturelle.
- Dans ce nouveau bâtiment, nous accueillerons en semaine des Congrès et des Séminaires d'entreprises en liaison avec les activités touristiques de nos sites.
- Les fins de semaines (et à des dates ponctuelles réservées) permettront plus particulièrement aux activités culturelles menneçoises, favorisant la vie associative, de se développer.
- Des spectacles de niveau national seront également régulièrement programmés.
- L'ensemble de ces activités sera coordonné et animé par les services municipaux sous **la Direction de notre Maire-Adjoint à la Culture Joël MONIER.**

## culturel de Villeroy

### ■ Coût et financement :

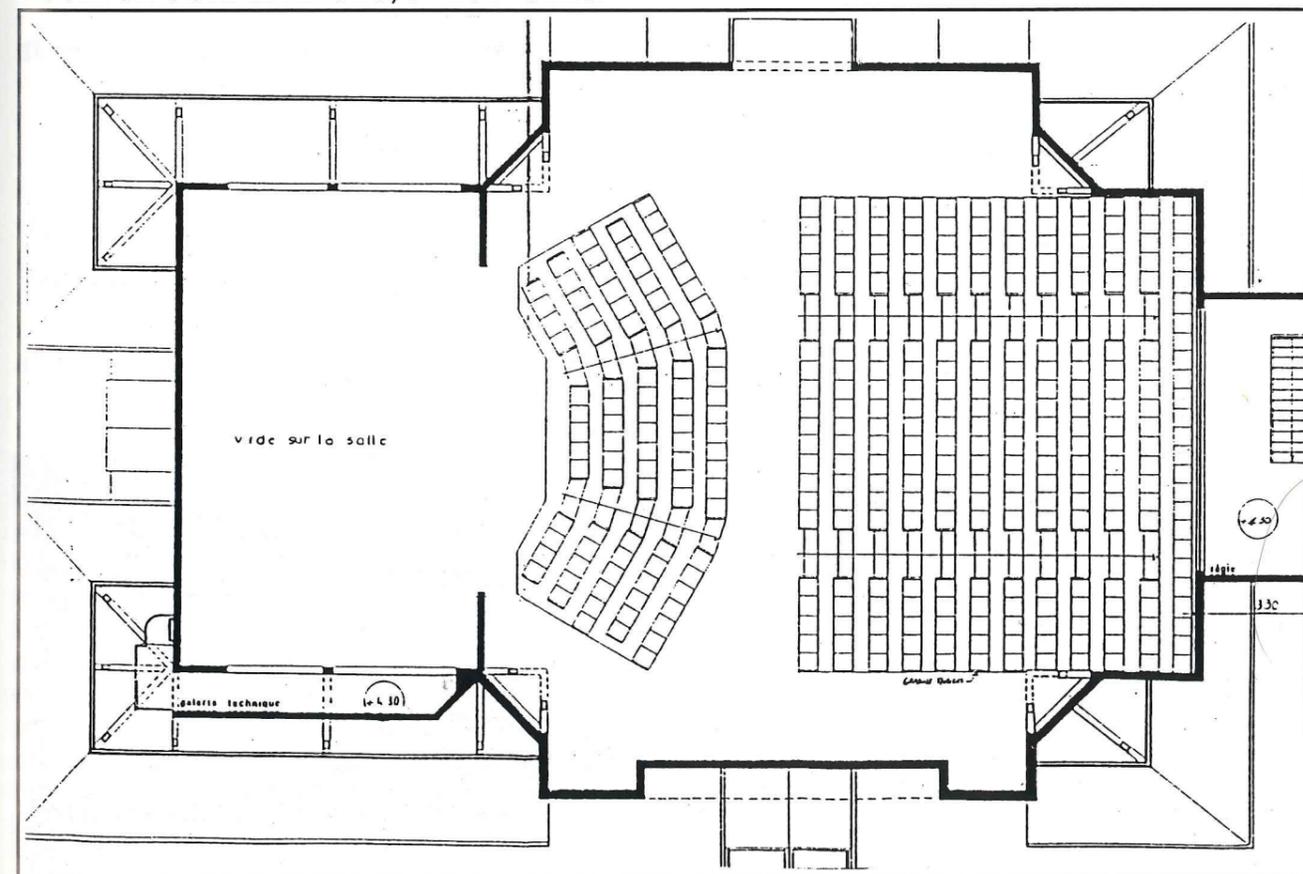
• Région :	1 382 500 F
• Département :	300 000 F
• Participation privée :	6 100 000 F
• Récupération de la T.V.A. :	1 621 765 F
• Participation de la commune :	1 058 735 F
<b>TOTAL :</b>	<b>10 463 000 F</b>

### ■ Mise en fonctionnement :

- Décembre 1989.

La copie de la cheminée du château de Villeroy exposée au Louvre est placée dans le foyer à gauche en entrant dans l'Orangerie II

POSITION CONFERENCES, SPECTACLES.

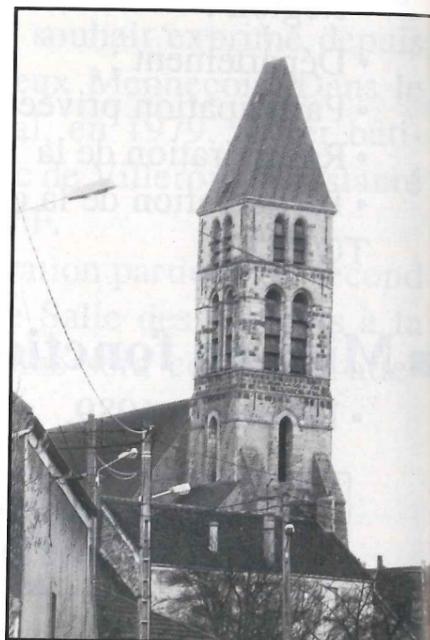


## Notre patrimoine : Une chance pour tous les Menneçois.

### ■ Restauration de l'église :

- Notre Eglise, au même titre que notre Mairie et nos Ecoles, constitue l'Ame et le Cœur de notre village.
- La municipalité a, depuis plus de 15 ans, procédé à de nombreux travaux de restauration de notre Eglise Saint-Pierre qui remonte au XIIIème siècle.

1973 Clocher	380 000 F
1976 Couverture de la nef	211 000 F
1978 Facade EST et NORD	420 000 F
1984 Intérieur nef 1ère tranche	515 500 F
1988 Intérieur nef 2ème tranche	1 083 174 F
1989 Eclairage	170 000 F



### ■ Agrandir notre patrimoine :

- L'acquisition du **Marais de la Patte d'Oie** a été réalisée en 1988 permettant l'intégration au patrimoine communal de 3,5 Ha d'une valeur de 1 000 000 F.
- Le financement a été assuré par une subvention du Conseil Général, de la Région et d'une participation privée soit :
  - contrat régional 175 000 F
  - département 100 000 F
  - participation privée 785 000 F
- En outre, des travaux de curage de l'étang ont été financés par "Essonne, Eau Pure, Eau Claire" pour un montant de 600 000 F.
- Nous avons rétrocédé au Restaurant la partie de son implantation et décidé de réaliser dans cet étang une réserve flore, faune et piscicole.

• L'aménagement de la Propriété des Anglais avec un programme de restauration et d'habitation, un projet de construction d'un hôtel a permis d'obtenir en plus 6 Ha de bois attenants à nos étangs. Ainsi l'entrée de Mennechy venant d'Evry aura un caractère touristique évident.



**Nous avons ainsi accru de plus de 9 Ha notre patrimoine d'environnement.**

## Animation, Communication, Dialogue

Jocelyne CHABROU, Maire-Adjoint chargée de la Communication.



### ■ Réalisations innovantes 1989 :

#### Information :

- Un bulletin municipal nouveau style avec pages de couvertures et pages centrales en quadrichromie : Après **MENNECY MON VILLAGE** de Janvier 1989, 3 parutions de **MENNECY NOTRE VILLAGE** + un 4 pages questionnaire en Avril 1989 pour apprendre à mieux vivre ensemble. Les réponses des Menneçois ont contribué à l'organisation de nos priorités.

• Création d'une vidéothèque des événements locaux appelée **MENNECY-ACTUALITE**. Sont déjà "mis en boîte" : Les Chœurs de Villeroy et l'Ensemble Vocal de Mennechy à Renningen, la Sainte Cécile à l'Eglise Saint-Pierre, la soirée de gala ART'COM, le concert JMF pour les enfants des écoles, la Cérémonie des Vœux du Maire.

#### Animation :

- Distribution de sapins dans toutes les écoles + cadeau/souvenir avec confiseries pour Noël à tous nos écoliers (maternelles et primaires).
- Spectacle de Noël + goûter pour les enfants du personnel communal. Portes ouvertes au Père Noël à la Maison des Loisirs.
- Premier Thé dansant à la Jeannotte. Reprise de la cérémonie des Vœux du Maire.

**Animations assurées par l'équipe du COMITE DES FETES.**

### ■ Projets pour 1990 :

#### Information :

- Guide pratique officiel municipal 1990/1991.
- La ville en Minitel : relance et extension de l'opération MENNECYTEL 64 57 37 20.
- Extension de la vidéothèque : reproduction de cassettes qui seront proposées aux Menneçois.
- Un choix de cartes postales illustrant le Mennechy d'hier et d'aujourd'hui.
- Diffusion d'un plan actualisé de Mennechy.

#### Animation :

- "LE PARC EN FETE" les 16 et 17 Juin. Fête du Parc "new look", étalée sur 2 jours, avec la participation de vedettes nationales et une animation de rues "surprise" spécialement destinée aux enfants.
- Participation de Mennechy aux jeux d'Intervilles départementaux le Dimanche 16 Septembre à Itteville.
- Spectacle de Noël pour les enfants des écoles.
- Animation "Journée du Maire".
- Animation week-end : thés dansants, dîners dansants à thèmes : Saint Valentin, soirée espagnole, soirée costumée du carnaval...

## Développement

Claude GARRO, Maire-Adjoint chargé des Finances.



### ■ Le Comité d'Animation Economique de Mennecy :

• **Création** : En Mai 1989, à l'issue d'une réunion d'information entre des commerçants, des artisans et la municipalité.

• **Forme** : Association régie par la loi de Juillet 1901.

• **Composition** : Le Comité d'Animation Economique de Mennecy rassemble des commerçants,

sédentaires ou forains, des artisans, des élus locaux et des habitants ayant le souci commun d'œuvrer pour l'essor économique de la commune.

• **Objet** : Le C.A.E.M. se propose d'étudier toute question ayant trait à la vie économique locale, de formuler des avis ou propositions d'intérêt général, de concevoir et de réaliser des manifestations et animations à caractère économique.

#### • Réalisations 1989 :

- Conception, réalisation, distribution gratuite de 5000 disques de stationnement.

- Organisation de la première Douzaine Commerciale de Mennecy, dotée de plus de 100 000 F de cadeaux; participation de 85 entreprises; distribution de 120 000 billets pour le grand jeu gratuit de la DOUBLE CHANCE.

- Soirée de gala exceptionnelle : La NUIT ART'COM qui a réuni plus de 500 personnes au Gymnase de Villeroy.

• **Nos projets pour 1990** : Foire à la brocante et aux antiquités (professionnels), grande braderie annuelle (réservée aux habitants), marché aux chiens (et autres animaux domestiques), foire aux vins et aux fromages, semaine commerciale...

### ■ 1990 : Création du Syndicat d'initiative :

• Mennecy notre village est une commune riche au titre de son patrimoine historique, touristique, riche d'équipements sportifs ou de loisirs, riche aussi d'une vie culturelle et associative foisonnante d'idées, d'animations, de réalisations.

• Il n'est pas de semaine sans que la Municipalité, le Comité des Fêtes, les Clubs sportifs, les Associations culturelles et maintenant, les acteurs économiques, ne prennent l'initiative de manifestations importantes dont l'audience dépasse souvent les limites de notre commune.

• Associer **Mennecy et Qualité**, tel est l'objectif de notre jeune Syndicat d'Initiative que nous créons en 1990. Il aura une structure d'administration paritaire, associant à sa gestion des élus municipaux et des représentants des forces vives de la population.

• Dans le cadre de sa mission, les grandes lignes d'action du Syndicat d'Initiative de Mennecy consisteront :

- A assurer la mise en valeur de notre patrimoine touristique.

- A prendre toute initiative visant à assurer la protection permanente de notre environnement et de notre cadre de vie.

- A promouvoir les activités économiques, commerciales, sportives, culturelles, de

## économique... Emploi

loisirs, tant celles existantes que celles à créer.

- A organiser, en liaison avec les Responsables Municipaux dans les domaines concernés, des manifestations de rayonnement pour notre commune.

• Ce ne sont là que des têtes de chapitre des activités dans lesquelles s'impliquera le Syndicat d'Initiative de Mennecy dont le calendrier prévoit d'ores et déjà :

La désignation du Conseil d'Administration et la mise en place du Syndicat.

L'aménagement d'un local ouvert au public.

La définition d'un programme d'actions pour 1990.

**Si vous souhaitez participer aux activités du Syndicat d'Initiative, faites vous connaître dès à présent en contactant le service du Développement Economique en Mairie : Tél. 64 57 00 59 poste 142.**

### ■ La Zone d'Activités économiques :

• La décision du Conseil Municipal de favoriser la création d'une zone d'Activités Economiques répond à plusieurs besoins essentiels pour la commune.

• Le développement, inéluctable, et le renouvellement, indispensable, de nos équipements collectifs que ce soit dans le secteur scolaire, social, culturel ou sportif, ne peuvent trouver éternellement leur origine dans l'expression galopante de la démographie et de l'habitat.

• Pour faire face aux besoins, une politique organisée d'implantation d'entreprises, avec des activités sélectionnées par l'autorité locale, devrait permettre à la commune de bénéficier de ressources financières dès la réalisation, de cette zone. Cela permettra également de créer les emplois indispensables au bon équilibre habitat/emploi de notre commune, en particulier dans le secteur tertiaire.

• Mennecy, proche de Paris et d'Orly n'est situé qu'à 4 Km de l'Autoroute du soleil, et bénéficie du passage de la R.N.191 qui permet d'accéder rapidement à Etampes et au-delà, à Chartres ou Orléans, ce qui rend son site particulièrement attractif. Par ailleurs la qualité de notre vie locale, facteur psychologique de plus en plus considéré par les entreprises dans leurs choix d'implantation, est connue et appréciée.

• Dans une première étape, le Conseil Municipal a délimité le site géographique où sera créée la zone d'Activités Economiques. Il se situe à l'entrée EST de la ville, sur le côté gauche de la R.N.191, en provenance de Corbeil-Essonnes, et se compose d'environ 15 Ha de terrains, délimités par les aqueducs des eaux de la Vanne, la R.N.191 et la future desserte urbaine.

• Au terme des procédures administratives indispensables, la commune va entreprendre une vaste étude de faisabilité destinée à mettre en place les structures juridiques, financières et économiques de l'opération. Cela concernera en particulier : l'acquisition des terrains, l'aménagement du site, la parcellisation, la détermination de l'esthétique générale de l'ensemble et la définition des contraintes particulières, le choix des catégories d'entreprises souhaitées sur la zone, la commercialisation.

**Il s'agit là d'une action d'envergure qui constituera dès 1990 l'un des "grands chantiers" de notre mandat qui contribuera à créer les emplois dont notre commune a besoin et à améliorer notre parc d'équipements collectifs pour le bien être des Menneçois.**

## ■ Aide aux Roumains :



- A l'initiative de Xavier DUGOIN, 1er Maire-adjoint, en liaison avec le Conseil Général de l'Essonne, notre municipalité a lancé un appel aux Menneçois pour aider la Roumanie qui vit des heures dramatiques pour la reconquête de ses Libertés.

- En Essonne, Mennecy est la commune "record-man" des dons en vêtements, vivres, médicaments, jouets... représentant un volume de 80 m3 grâce à la contribution de 551 donateurs.

- Ces dons seront acheminés sur la commune de SITA, au centre de la Roumanie. MERCI AUX MENNEÇOIS.

*J'aime notre Village.*



## Mennecy

## ■ Nos anciens :

- Ils sont plus de 800 dans notre village (65 à 98 ans) envers qui s'impose tout naturellement un Devoir de Solidarité. A cet effet, Mennecy, parmi les toutes premières communes en Essonne, a mis en place un service de repas à domicile et un service de télé-alarme qui fonctionnent depuis 1988 et croissent régulièrement.



- 1990 verra nos Actions s'intensifier encore plus en direction de cette population, en particulier par l'organisation de Fêtes et de Rencontres où le Cœur et la Convivialité s'efforceront d'apporter le mieux-être quotidien auquel a droit chaque Menneçois.

## ■ Vœux du Maire :

- Jean-Jacques ROBERT et le Conseil Municipal ont présenté leurs Vœux à l'ensemble des Menneçois le 13 Janvier 1990. Au cours de cette soirée chaleureuse et conviviale, de nombreux "gens de chez nous" furent mis à l'Honneur :

- Médaille de la famille à Madame BORNET, Médaille d'argent du Conseil Général au lieutenant des sapeurs pompiers André WAIGNIER, Médaille de bronze du Conseil Général à deux patineuses artistiques de l'Equipe de France : Laetitia NERRANT et sophie DUBREUIL. Des Médailles d'Honneur de la ville furent remises à Didier LOHOU, Michel BRACONNIER, Jean-Pierre KERMEL, Paul ZISKA. 180 Diplômes d'Honneur de la Ville furent attribués à des Menneçois ayant contribué au Rayonnement de notre Commune.

- Jean-Jacques ROBERT a reçu la Médaille d'or du Conseil Général pour 21 ans de mandat de Conseiller Général de l'Essonne.



## Côté Cœur



*J'aime notre Village.*



## TOMBOLA

La première douzaine commerciale de Mennecy organisée par la municipalité et les commerçants du 13 décembre au 24 décembre 1989 a rencontré un très vif succès auprès des menneçoises et des menneçois. A cette occasion, plus de 400 lots ont été attribués lors des tirages journaliers.



Si vous désirez recevoir l'autocollant de votre ville, prenez contact avec le Service du Développement Economique en Mairie : 64.57.00.59.

Voici la liste des numéros gagnants du :

### GRAND JEU DE MENNECY EN FETE

(Sous contrôle de Monsieur DEVILLIERS, Huissier de Justice)

#### RESULTAT OFFICIEL

6 janvier 1990

N° des Billets	Lieu de remise des billets	Lots
98 839	Boulangerie AUDINOT	Volkswagen POLO
85 071	Optique du Parc	Cuisine MOBALPA
31 008	B. GOLDSTEIN Marché de Mennecy	1 semaine à BOULOURIS pour 4 personnes
108 049	CHOCHON (Charcuterie)	Equipt complet Salle de bain en bronze
19 901	Sans cachet	Télévision couleur THOMSON
16 062	S.A. GARNIER	Four à micro-onde CODIGEL
02 349	COMOD (Mme GALLOS)	Four à micro-onde CODIGEL
86 324	PRIMEURS DE MENNECY	Four à micro-onde THOMSON
93 722	BOUCHERIE CHARENTAISE	Lampe de bureau Palissandre
98 112	LA GRIGNOTTE (Verville)	Table rustique
95 461	DAVID COIFFURE	Aspirateur HOOVER
100 062	MENNECY VIANDES	Fer à repasser

Comité d'Animation Economique  
Association Loi 1901. Siège : 7, rue de l'Arcade, 91540 MENNECY.

## LA MUNICIPALITE A VOTRE SERVICE... LA MUNICIPALITE A V

### INFORMATIONS FISCALES

Le Conseil Régional Ile-de-France de l'ordre des Experts Comptables a décidé de mettre gracieusement ses membres à la disposition des contribuables, pour les aider à remplir leur déclaration de revenus 1989, et la Mairie de Mennecy a accepté de s'associer à cette opération.

Des permanences seront assurées par Monsieur Serge LAVIALE, expert comptable, qui recevra les contribuables menneçois, à la mairie, de 14 heures à 16 heures.

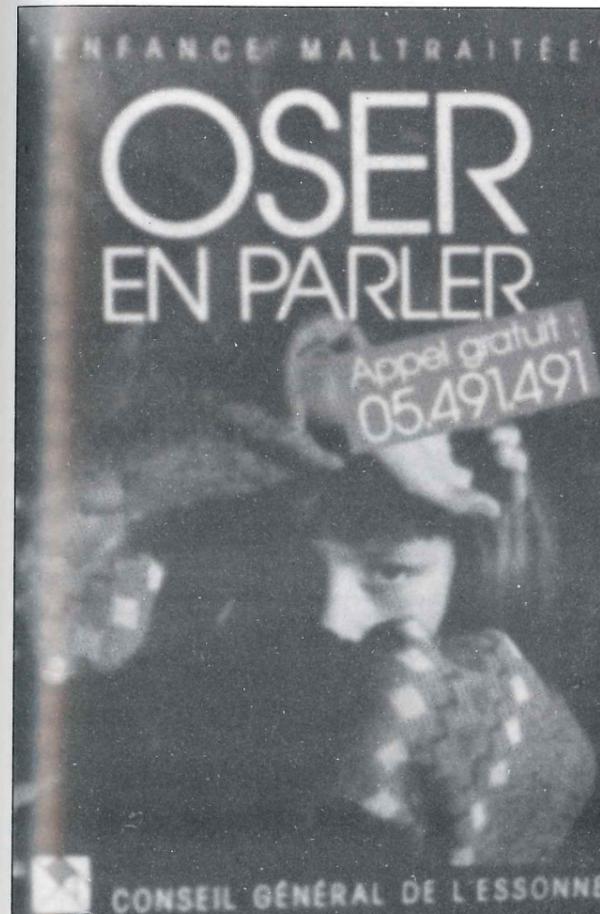
Mardi 13 février ■ Jeudi 15 février ■ Mardi 20 février ■ Jeudi 22 février - Mardi 27 février ■ Jeudi 1<sup>er</sup> mars

La date limite de dépôt des déclarations a été reportée au 12 mars 1990.

### ENFANCE MALTRAITEE

En France, plus d'un enfant meurt chaque jour des mauvais traitements infligés par ses parents.

Si parler de l'enfance maltraitée, c'est déjà agir, la tragique réalité quotidienne de gosses brutalisés, violés, privés parfois de nourriture, n'en demeure pas moins une réalité qui nous concerne tous et la priorité des priorités est de vaincre l'indifférence.



Comité Alexis DANAN de l'Essonne  
de l'Enfance Maltraitée  
Madame AUBRY, Présidente ;  
Madame JAFFREZO, Vice-Présidente ;  
Madame JARROUSSE, Secrétaire.

Permanences assurées en Mairie 2<sup>e</sup> étage  
tous les mercredis et vendredis  
de 14 heures à 18 heures.  
Tél. : 64.57.08.72.

## Permanence de votre Député Xavier DUGOIN

tous les Mercredis en Mairie (à partir de 18 h)

En semaine, pour tous renseignements : Alain FOURNIER 64.97.20.20 poste 18.08

## LA MUNICIPALITE A VOTRE SERVICE... LA MUNICIPALITE A V

### ASSOCIATION MENNEÇOISE POUR L'EMPLOI



Michelle LEMOËN, Conseillère Municipale, assure une permanence tous les samedis de 14 heures à 16 heures 30 (sauf pendant les vacances scolaires à la mairie 2<sup>e</sup> étage).

Il est préférable de prendre rendez-vous au 64.57.00.59 toute la semaine ou à la permanence le samedi après-midi au 64.57.00.30.

A ce jour, 92 personnes ont été reçues et 11 ont trouvé un emploi dans le privé et 20 à la commune.

A partir du mois de septembre 1990, une permanence se fera à la mairie en semaine afin de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi (propositions de stages - reconversion - etc.). Vos problèmes sont les nôtres et notre désir est de tenter de les résoudre au mieux de vos intérêts.

L'Association Menneçoise pour l'emploi existe depuis février 1988. Elle a pour but de mettre en contact des demandeurs d'emploi de Mennechy avec différentes entreprises ou avec la commune à la recherche de personnel.

### PERMANENCES ASSUREES AU CENTRE MEDICO-SOCIAL - AV. DE LA JEANNOTTE

I ■ **Centre Communal d'Action Sociale** à compter du lundi 29 janvier 1990

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Le samedi matin de 9 h à 12 h.

■ **Association de Parents d'Enfants Inadaptés (A.P.E.I.)**

Le premier lundi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h.

■ **Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne (C.P.A.M.)**

Tous les mardis après-midi de 14 h à 16 h 45.

■ **Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)** sur rendez-vous - Téléphone : 64.57.76.54

Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h sans rendez-vous - Enfants de 2 à 6 ans.

Le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h - Enfants de 0 à 2 ans.

Le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h - Enfants de 0 à 2 ans sur rendez-vous.

II ■ **Travailleurs sociaux** : nouvelles permanences à compter du 18 janvier 1990

La Commune est divisée en 3 secteurs, les listes des rues sont affichées dans les lieux de permanences.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la :

■ **Circonscription d'Action Sociale**

23, rue de l'Hôtel de Ville - 91590 La Ferté-Alais  
Téléphone : 64.57.76.54.



Xavier DUGOIN et André LEON au Centre Communal d'Action Sociale.

Mme LUBIN : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi après-midi de chaque mois de 14 h à 16 h à la résidence Edouard Gauraz.

Mme THIERRY : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi matin de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 au Centre Médico-Social de la Jeannotte.

M. GIRAUD : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi après-midi de chaque mois de 14 h à 16 h au Centre Médico-Social de la Jeannotte.

III **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés (C.N.A.V.T.S.)**

Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Centre Médico-Social de la Jeannotte - B.P. 41  
91542 MENNECY CEDEX

## LA MUNICIPALITE A VOTRE SERVICE... LA MUNICIPALITE A V

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE MADELEINE DE L'AUBEPINE

(Maison des Associations et de la Culture)

Située au 1<sup>er</sup> étage de la MALC, 7, rue de l'Arcade, la Bibliothèque Municipale Madeleine de l'Aubépine offre aux Menneçois quelque 17 000 volumes de tous les genres et pour tous les âges.

Albums d'enfants, premières lectures, romans classiques, d'amour ou d'aventure, bandes dessinées, science-fiction et romans policiers, philosophie, encyclopédies ou ouvrages d'art, documentaires sur tous les sujets... le choix est vaste et permet à chacun de fureter dans les rayons avant de faire son choix.

Forte de ses 1 300 lecteurs, la Bibliothèque accueille de plus toutes les classes des écoles maternelles et primaires au moins une fois dans l'année... et une douzaine de classes travaillent régulièrement avec les bibliothécaires.

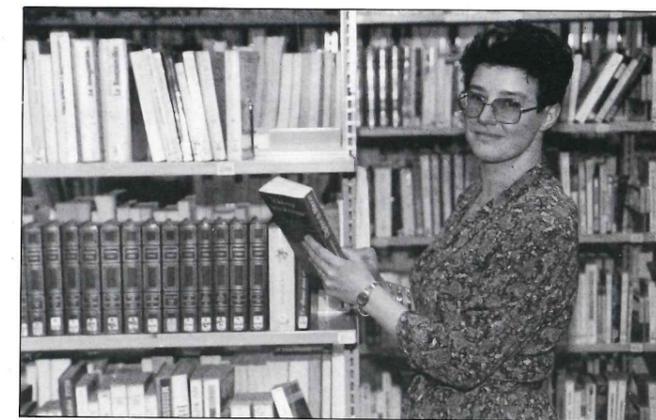
En 1989, la Bibliothèque Municipale a prêté ainsi plus de 23 000 ouvrages à ses lecteurs et près de 3 000 livres aux écoles.

Pour les passionnés de lecture, la Bibliothèque a ouvert un Comité de lecture pour les adultes et un Club de l'Oiseau-Livre pour les jeunes de 10-14 ans.

Des rencontres avec des auteurs, des critiques, des journalistes sont régulièrement programmées et ouverte à tous les Menneçois.

La Bibliothèque Municipale est ouverte au public aux jours et heures suivants :

- Lundi 16 h 30 - 18 h 30.
- Mercredi 9 h - 12 h et 15 h - 17 h 30.
- Jeudi 15 h - 17 h 30.
- Vendredi 16 h 30 - 18 h 30.
- Samedi 9 h - 12 h.



Catherine RENOUE, Responsable de la Bibliothèque Municipale.

### CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs est ouvert en priorité aux enfants de 4 à 14 ans habitant Mennechy. Il peut accueillir durant les vacances, en fonction des places disponibles, des enfants des communes avoisinantes.



#### Ouverture du centre :

Le Centre fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires de 8 h à 17 h avec une garderie de 17 h à 18 h.

#### Accueil :

A la Maison des Associations et de la Culture (M.A.L.C.) 7, rue de l'Arcade, entre 8 h et 9 h.

#### Transport des enfants :

Un service de car assure le ramassage des enfants.

Le matin : 8 h 20 à la Jeannotte  
8 h 30 au Centre Comm. de Villeroy.

Le soir : 17 h à la Jeannotte  
17 h 10 aux Champs Fleuris  
17 h 15 aux Myrtilles  
17 h 20 au Centre Comm. de Villeroy.

#### Encadrement :

L'encadrement est assuré par du Personnel qualifié ; animateurs diplômés et agents communaux.

#### Organisation :

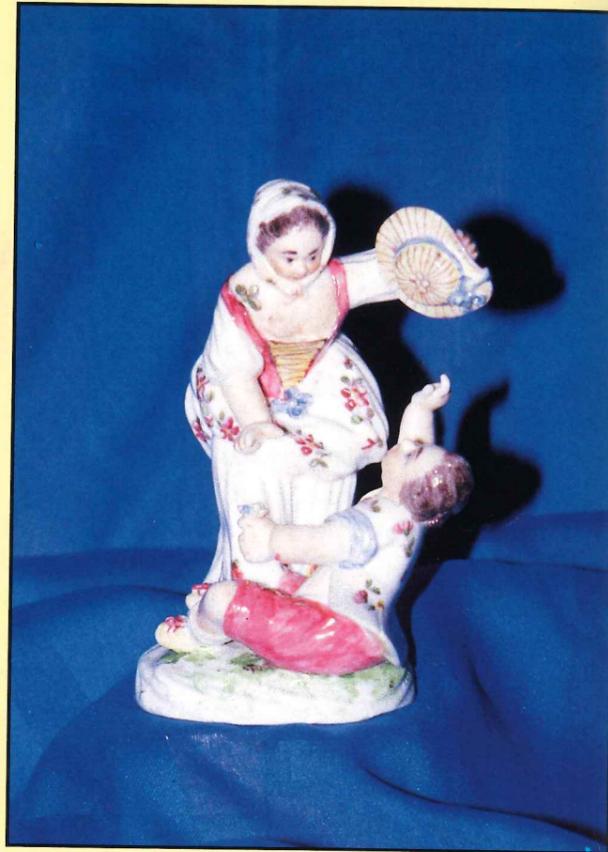
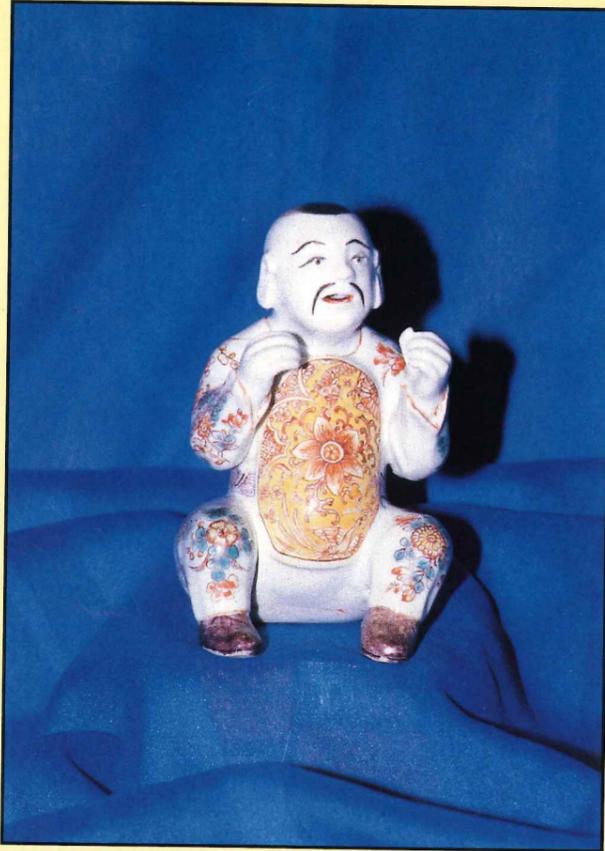
Les équipes sont composées de 12 enfants maximum, répartis selon les âges.

#### Activités :

Sport - Chant - Jeux - Cinéma - Activités Manuelles - Danse - Natation - Camping - Equitation - Voile. Les activités sont adaptées au thème du séjour. Le thème étant étroitement lié au projet pédagogique choisi par l'ensemble des animateurs.

## Un avenir pour notre passé

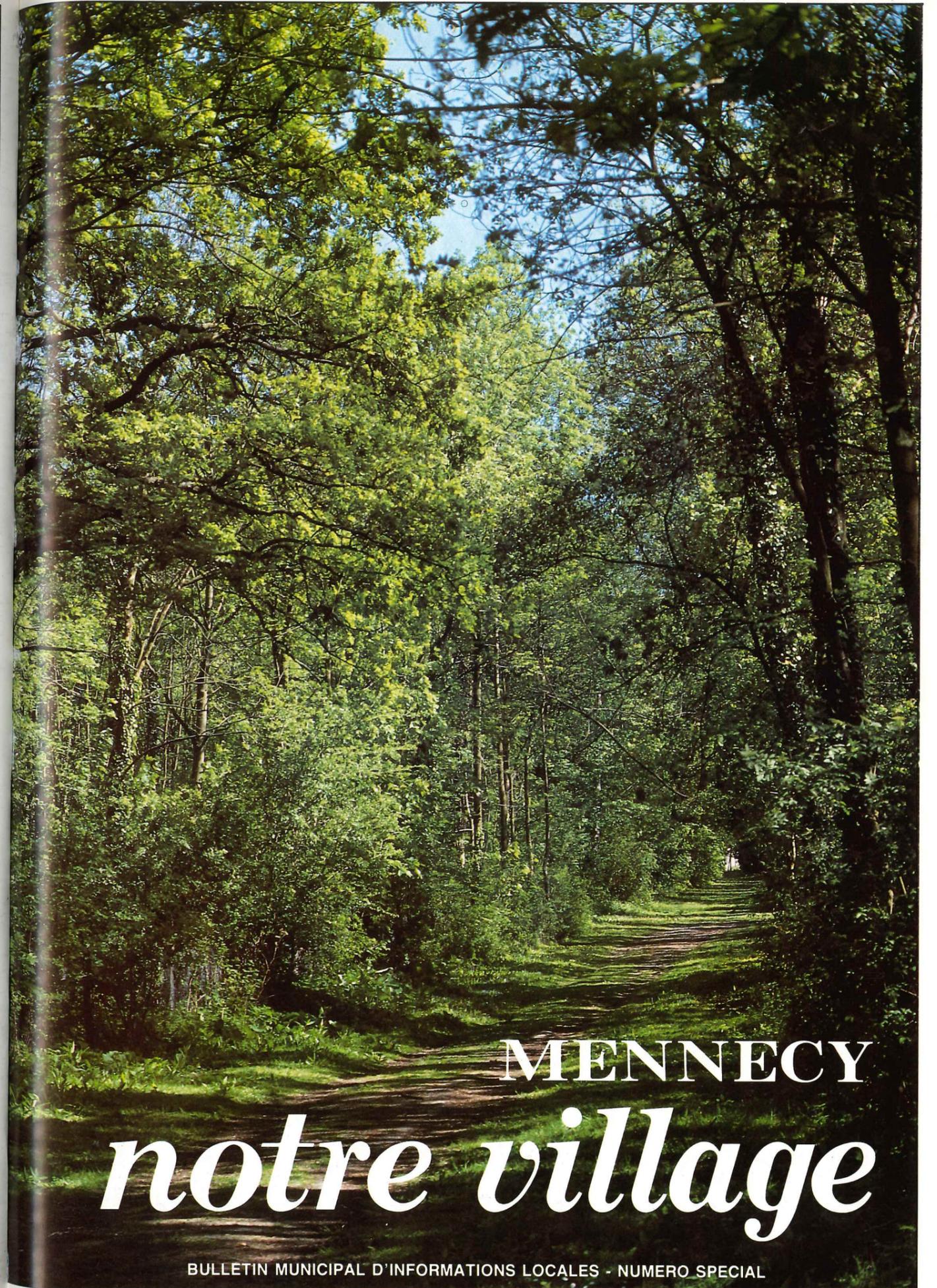
• Après 250 ans de voyage à travers le monde, nos ambassadrices de charme reviennent à la maison.



• Le Conseil Municipal, à l'initiative de Jean-Jacques ROBERT et de Xavier DUGOIN a voté un crédit de 200 000 F le 26/10/89, destiné à acquérir une dizaine de pièces en porcelaine tendre de Villeroy lors d'une vente à Fontainebleau.

• Fleuron de notre patrimoine et témoin incontesté de notre rayonnement culturel, notre collection s'est donc enrichie cette année d'une rare et ancienne "Figure de Pagode" d'un chinois assis, d'un groupe représentant un jeune homme et une fillette se disputant un chapeau et d'un très fin service à café de couleurs vives.

• Actuellement en sécurité, ces objets de grande valeur pourront être admirés de tous au cours de prochaines expositions d'Art.



MENNECY  
*notre village*